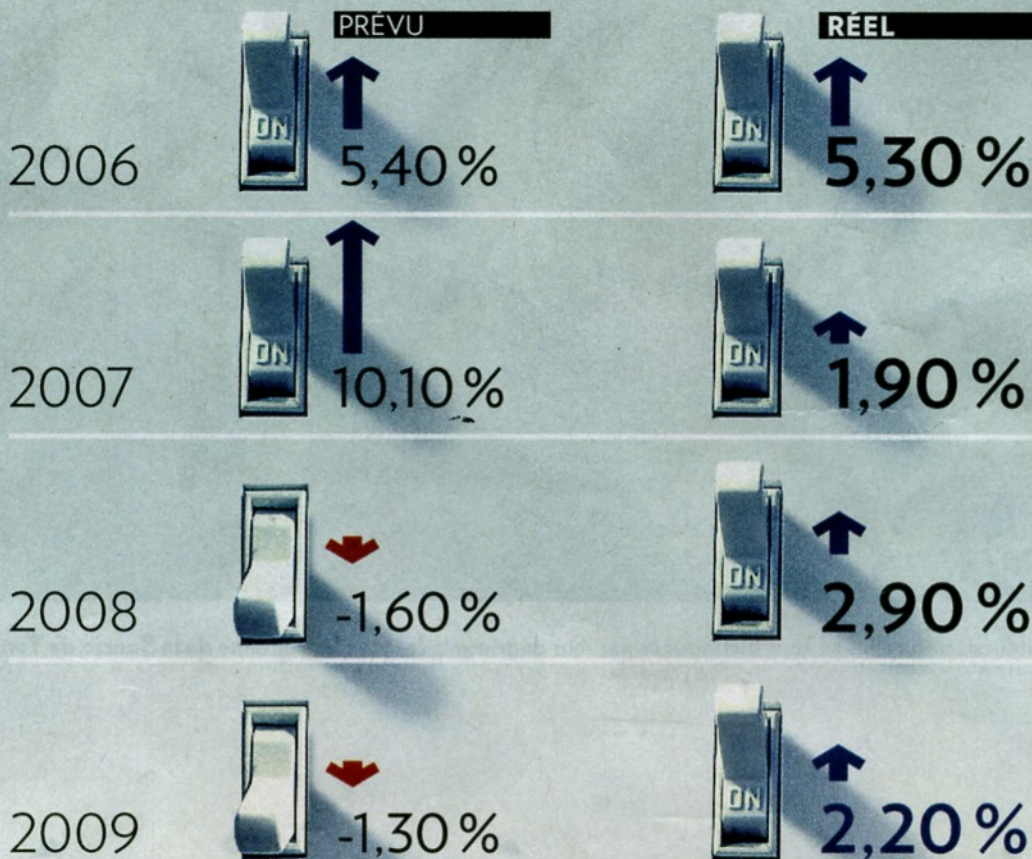


# L'ÉVOLUTION DU COÛT DE L'ÉLECTRICITÉ



Source: Hydro-Québec

*La Presse 5 Sept 08*

## AUCUNE BAISSE À L'HORIZON

Les diminutions de tarifs prévues par Hydro se sont évanouies

HÉLÈNE BARIL

Peut-être pour faire mieux passer son augmentation de tarifs en 2006, Hydro-Québec avait laissé miroiter que le coût de l'électricité baisserait à court terme, soit en 2008 et en 2009, des baisses qui ne sont jamais matérialisées.

En 2008, les tarifs d'électricité ont augmenté de 2,9 % plutôt que de baisser de 1,6 % comme le pré-

voyait Hydro dans les documents déposés à la Régie de l'énergie.

En 2009, plutôt qu'une baisse de 1,3 %, c'est une augmentation de 2,2 % que les consommateurs devront supporter si la Régie accepte la requête d'Hydro.

Ce changement de cap n'est pas passé inaperçu chez ceux qui suivent de près les présentations d'Hydro-Québec devant la Régie de l'énergie et qui avaient hâte

de voir les justifications de cette nouvelle hausse des tarifs, la septième depuis cinq ans.

Depuis le dégel des tarifs, en 2004, Hydro-Québec a justifié toutes ses hausses de tarifs principalement par l'obligation d'acheter de l'énergie sur le marché à des prix plus élevés afin de répondre à une demande croissante.

➤ Voir BAISSE en page 4

# Aucune baisse à l'horizon

## BASSE

suite de la page 1

Hydro se retrouve depuis deux ans avec des surplus considérables parce qu'elle a surestimé la demande d'électricité au Québec. Elle n'a plus besoin d'acheter de l'électricité à prix élevés. Quant à sa rentabilité, elle n'a jamais été aussi bonne.

Cette fois, Hydro explique donc que, pour se conformer à des normes comptables qui seront en vigueur en 2011, elle doit radier des éléments d'actifs dont la durée de vie est expirée. C'est la principale justification de la hausse de 2,2 % qui pourrait s'appliquer le 1<sup>er</sup> avril prochain.

Ça ressemble beaucoup à un prétexte, selon Luc Boulanger, porte-parole de l'Association des consommateurs industriels d'électricité, qui regroupe les entreprises qui consomment le plus d'électricité au Québec.

« Ce qu'on comprend, c'est qu'Hydro a jugé qu'il y avait de la place pour une augmentation de tarifs et qu'ils ont trouvé cette raison comptable pour la justifier », a-t-il commenté.

Les autres sources d'énergie, comme le gaz naturel et le pétrole, ont en effet beaucoup augmenté depuis l'an dernier.

« Est-ce que c'est dans le meilleur intérêt des consommateurs de se conformer avant le temps à des changements comptables qui seront en vigueur en 2011? C'est ce que nous avons demandé à nos experts d'examiner », a ajouté M. Boulanger.

La façon de procéder d'Hydro est jugée habile par le porte-parole de l'Union des consommateurs, Charles Tanguay. « On ne peut pas déchirer notre chemise avec une hausse de 2,2 %, a-t-il dit. En plus, les subtilités comptables ne sont pas à la portée de tout de monde. »

Les spécialistes en énergie de l'Union des consommateurs disloquent actuellement la requête tarifaire d'Hydro, en prévision des audiences publiques de la Régie de l'énergie qui se tiendront plus tard l'automne prochain.

## Normal

Du côté d'Hydro, un porte-parole explique qu'il est normal que des baisses prévues se transforment en hausse ou l'inverse. « Les documents déposés à la Régie sont des prévisions, faites au meilleur de notre connaissance au moment où ils sont déposés. Ce ne sont pas des engagements », a expliqué Marc-Brian Chamberland.

Dans la requête qu'elle vient de déposer, Hydro prévoit qu'au cours des prochaines années, les tarifs d'électricité augmenteront chaque année au rythme de 2 % par année. Aucune baisse à l'horizon.